



Organisation de l'aviation civile internationale

NOTE DE TRAVAIL

A37-WP/77

LE/5

13/8/10

Additif n° 3

4/10/10

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION JURIDIQUE

Point 60 : Programme des travaux de l'Organisation dans le domaine juridique

PROMOTION DE LA CONVENTION POUR L'UNIFICATION DE CERTAINES RÈGLES RELATIVES AU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL FAITE À MONTRÉAL LE 28 MAI 1999 (CONVENTION DE MONTRÉAL DE 1999)

(Note présentée par l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, le Canada,
les États-Unis d'Amérique, le Japon, le Nigéria, Singapour et la Tanzanie)

ADDITIF N° 3

Le Japon et le Nigéria ont été ajoutés à la liste des coauteurs.

— FIN —